



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins

Question au Gouvernement n° 1741

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Dominique Paille.

M. Dominique Paille. Monsieur le ministre de l'agriculture, la situation des éleveurs bovins est catastrophique.

M. Jean Glavany. Pas de polémique !

M. Dominique Paille. Je n'en fais pas !

Je suis élu d'un département rural et je puis vous assurer que le désespoir a gagné l'intégralité de la profession. La chute continue de la consommation, l'incapacité d'écouler la production font que les agriculteurs sont confrontés à des difficultés financières extrêmement importantes qui exigent, de votre part et de la part de la Communauté, des mesures d'aide immédiates et substantielles.

Au-delà, il faut raisonner pour le moyen terme. La reorganisation complète de la filière bovine s'impose. Elle passe par la maîtrise d'une production de qualité pour, à la fois, assurer et conserver une clientèle suffisamment nombreuse pour garantir des débouchés à cette production.

Monsieur le ministre, ma question est très simple : sur ces deux points, qu'entendez-vous proposer et mettre en œuvre ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur Paille, nous savons bien tous dans quelle situation de désespoir se trouvent aujourd'hui les éleveurs. Incontestablement, nous devons faire un effort collectif pour leur venir en aide.

C'est pourquoi le Premier ministre m'a demandé de présenter demain, en conseil des ministres, un ensemble de propositions répondant aux questions que vous posez, d'une part, pour apporter à très court terme, c'est-à-dire dans l'immédiat, des soutiens...

M. Jean-Pierre Brard. Des sous ? Tiens ! (Sourires.)

M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. ... compte tenu des pertes importantes subies dans ce secteur de production, d'autre part, pour prévoir - parce qu'on ne peut pas se contenter de pallier les déficiences de revenus actuelles - ce qui va suivre.

Deux problèmes sont posés pour la reconstruction de la filière bovine.

Premièrement, la maîtrise de production ne peut passer que par le cadre européen. Il ne nous servirait à rien de faire un effort dans la voie d'une certaine forme d'extensivité et de limitation de la production, en tout cas en tonnage, si nos partenaires en profitaient pour commercialiser de la viande supplémentaire.

Deuxièmement, il est important que nous développiions une filière de qualité de la viande proposée aux consommateurs, qui passe par de nouveaux modes de production et d'alimentation du bétail.

Au terme de la communication que je présenterai en conseil des ministres, je pourrai vous fournir davantage de détails. Je vous demande encore vingt-quatre heures de patience. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Dominique Paille.

M. Dominique Paille. Monsieur le ministre de l'agriculture, la situation des eleveurs bovins est catastrophique.

M. Jean Glavany. Pas de polemique !

M. Dominique Paille. Je n'en fais pas !

Je suis elu d'un departement rural et je puis vous assurer que le desespoir a gagne l'integralite de la profession. La chute continue de la consommation, l'incapacite d'ecouler la production font que les agriculteurs sont confrontes a des difficultes financieres extremement importantes qui exigent, de votre part et de la part de la Communaute, des mesures d'aide immediates et substantielles.

Au-dela, il faut raisonner pour le moyen terme. La reorganisation complete de la filiere bovine s'impose. Elle passe par la maitrise d'une production de qualite pour, a la fois, assurer et conserver une clientele suffisamment nombreuse pour garantir des debouches a cette production.

Monsieur le ministre, ma question est tres simple: sur ces deux points, qu'entendez-vous proposer et mettre en oeuvre ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur Paille, nous savons bien tous dans quelle situation de desespoir se trouvent aujourd'hui les eleveurs. Incontestablement, nous devons faire un effort collectif pour leur venir en aide.

C'est pourquoi le Premier ministre m'a demande de presenter demain, en conseil des ministres, un ensemble de propositions repondant aux questions que vous posez, d'une part, pour apporter a tres court terme, c'est-a-dire dans l'immediat, des soutiens...

M. Jean-Pierre Brard. Des sous ? Tiens ! (Sourires.)

M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. ... compte tenu des pertes importantes subies dans ce secteur de production, d'autre part, pour prevoir - parce qu'on ne peut pas se contenter de pallier les deficiences de revenus actuelles - ce qui va suivre.

Deux problemes sont poses pour la reconstruction de la filiere bovine.

Premierement, la maitrise de production ne peut passer que par le cadre europeen. Il ne nous servirait a rien de faire un effort dans la voie d'une certaine forme d'extensivite et de limitation de la production, en tout cas en tonnage, si nos partenaires en profitaient pour commercialiser de la viande supplementaire.

Deuxiemement, il est important que nous developpions une filiere de qualite de la viande proposee aux consommateurs, qui passe par de nouveaux modes de production et d'alimentation du betail.

Au terme de la communication que je presenterai en conseil des ministres, je pourrai vous fournir davantage de details. Je vous demande encore vingt-quatre heures de patience. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1741

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1996, page 4454

Réponse publiée le : 19 juin 1996, page 4454

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 juin 1996